

GREFFE CRIMINEL

(350)

Lettre simple

M. André Laborie
2 RUE DE LA FORGE
31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE

N/Réf à rappeler
Affaire N° S1480755

Monsieur

Vous avez formé un pourvoi en cassation contre la décision rendue par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris en date du 3 décembre 2013.

Vous avez produit, au soutien de ce pourvoi, un mémoire personnel qui a été reçu le 10 décembre 2013.

Ce mémoire va être soumis à l'examen d'un conseiller rapporteur puis d'un avocat général.

Au terme de son examen, la copie du rapport du conseiller rapporteur vous sera adressée et, ensuite, le sens de l'avis de l'avocat général vous sera communiqué.

Vous voudrez bien signaler tout changement d'adresse.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/ LE DIRECTEUR DE GREFFE